



**RAPPORT
ANNUEL
2021**

CONTENU

3	Message du président
4	Message du directeur général
5	Comité du communiqué
6	Comité des cotisations déterminées
7	Comité de gouvernance et des candidatures
8	Comité des relations avec le gouvernement
9-10	Comité sur les pratiques d'investissement (cpi)
11	Comité de gérance des investisseurs
12	Comité de gérance des investisseurs
13	Comité de gestion des risques
14-15	Présentations
16	Conseils régionaux
17-25	Professional developmen
26	Célébrer l'excellence
27	Comité de la vérification et des finances
28	État financier
29	Conseil d'administration
30	Informations de contac

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Sean Hewitt

C'est avec plaisir que je vous présente notre rapport annuel 2021, au nom des membres du Conseil d'administration de la PIAC.

Alors que nous entrons dans notre deuxième année de coexistence avec la COVID-19, en dépit de toute l'incertitude et des effets tumultueux que la pandémie a apportés, le personnel et les bénévoles de la PIAC sont restés engagés à fournir des ressources, du soutien et à défendre les intérêts de l'industrie canadienne des pensions.

Malgré les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les événements en personne, la PIAC a pu offrir, pour la toute première fois, des conférences virtuelles au printemps et à l'automne 2021. Les bénévoles responsables de l'organisation de la conférence ont obtenu la participation de chefs de file du secteur des pensions et des investissements, comme l'ancien banquier central et envoyé spécial des Nations Unies pour les finances et l'action climatique, M. Mark Carney. Nous avons également reçu les PDG des régimes de retraite les plus importants du Canada, qui nous ont fait part de leurs réflexions sur la stratégie en matière de retraite, comme Blake Hutchenson d'OMERS et Neil Cunningham d'Investissements PSP. Ces conférences virtuelles ont permis à 380 membres de la PIAC (le plus grand nombre de participants que l'organisme ait cumulé en plus de 40 ans d'histoire) d'assister aux séances.

Qui plus est, l'année dernière, le comité du Communiqué a créé quatre éditions du bulletin d'information comportant, entre autres, des articles axés sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance, les risques d'inflation et l'effet de la COVID-19.

Par ailleurs, nous sommes restés actifs dans nos efforts de plaidoyer et de mobilisation. Le Comité des relations avec le gouvernement a rencontré les responsables de la réglementation de l'ACOR, et nous avons partagé nos points de vue sur la réforme du financement, l'harmonisation de la réglementation, la réforme du paiement de la valeur actualisée, la réglementation des régimes à cotisations déterminées (CD), l'ESG et les emprunts des régimes de retraite.

Le Comité des cotisations déterminées a veillé à la participation de la PIAC à l'examen en cours par l'ACOR de ses lignes directrices pour les régimes de capitalisation ainsi qu'à l'examen des régimes à CD par le Comité consultatif technique de l'ARSF. La PIAC a également produit neuf soumissions écrites aux régulateurs couvrant de nombreuses propositions. Pour 2022, l'objectif de la PIAC sera de continuer à mener des discussions proactives relatives à la préservation des régimes à prestations déterminées, à l'examen des enjeux propres aux régimes à cotisations déterminées, à une gouvernance d'entreprise solide et aux pratiques de divulgation financière.

Il y a plusieurs années, le Conseil d'administration a apporté un certain nombre de changements à la structure de l'adhésion afin de la faire évoluer au-delà d'un accent mis sur l'investissement uniquement vers quelque chose de plus holistique, incluant des domaines tels que la fiscalité, le risque, l'investissement responsable et l'administration. Ces changements ont permis à nos membres de passer à près de 900 personnes, contre moins de 400 il y a tout juste cinq ans. N'oubliez pas que votre organisme peut inscrire autant de membres que vous le souhaitez. Pensez donc à présenter la PIAC à vos collègues de travail qui pourraient bénéficier de l'appartenance à notre communauté. À titre de rappel, les personnes qui se joignent à la PIAC sont fortement encouragées à remplir un profil de membre, ce qui est essentiel pour aider à guider le contenu de nos webinaires et l'orientation de nos groupes de travail.

Il y a plus de 100 membres qui sont bénévoles au sein de la PIAC. Si vous êtes intéressé à faire votre part, veuillez communiquer avec le bureau de la PIAC. Nous sommes toujours à la recherche de personnes pour nous prêter main-forte! Bien sûr, rien de tout cela ne serait possible sans la précieuse collaboration du directeur général de la PIAC, Peter Waite, et de son personnel dévoué. Au nom du Conseil d'administration et de ses membres, je remercie sincèrement Peter et son personnel, Faith Featherstone, Chris Dawkins et Maki Klotz, pour leur travail acharné.

Merci également à notre présidente sortante, Natasha Trainor, et à notre ancien président du Conseil, Simon Fréchet, pour ses nombreuses années de dévouement et de contribution à la PIAC. Nous souhaitons en outre un accueil très chaleureux à notre nouvelle directrice, Cheryl Shea.

MESSAGE DU DIRÉCTEUR GÉNÉRAL



Peter Waite

Il me fait plaisir de présenter mon 18^e rapport annuel en tant que directeur général.

Il s'agit de mon troisième rapport rédigé alors que nous faisons tous face, de diverses manières, à la Covid. Alors que certains aspects de la vie sont

revenus à la normale, ou à la nouvelle normale, beaucoup d'autres restent affectés par notre nécessité collective de prendre soin de nous-mêmes et des autres.

À travers tout cela, les plus de 100 bénévoles du Conseil d'administration, des comités et des groupes de travail de la PIAC ont gardé le cap et se sont concentrés sur la création de contenu de valeur pour les membres.

Nous avons dû passer à nouveau aux événements virtuels en 2021 et vous nous avez récompensés par une participation exceptionnelle – 466 d'entre vous ont assisté aux conférences et 381 aux webinaires. Et vous leur avez donné des évaluations très élevées!

Nous devons tenir la conférence du printemps 2022 de façon virtuelle également, et la valeur présentée s'avère une fois de plus populaire. L'inscription individuelle ne coûte que 250 \$ et le tarif de groupe par régime de retraite est de 1 000 \$ pour un nombre illimité d'inscriptions. Il n'y a tout simplement pas de meilleure valeur de développement professionnel nulle part.

Nous espérons être à nouveau en personne pour la conférence d'automne à Calgary du 28 au 30 septembre au Fairmont Palliser, magnifiquement restauré. J'ai hâte de vous y voir en grand nombre!

L'un des objectifs énoncés par le Conseil d'administration dans notre plan stratégique actuel était de rehausser le profil de la PIAC et nous avons réussi, à partir d'un départ arrêté il y a 18 mois, à amasser plus de 800 adeptes sur LinkedIn. Nous avons commencé à promouvoir des événements et d'autres activités et notre mot-clic est #PIACPENSIONS. Veuillez suivre, aimer et partager nos messages. Vous trouverez un lien vers notre profil LinkedIn sur notre site Web.

Le nombre de visites sur notre site Web a également augmenté de façon spectaculaire. Il s'agit aussi bien de visites de non-membres que de membres qui se connectent pour consulter l'incroyable éventail de ressources créées spécialement par nos bénévoles ou dont le contenu a été sélectionné par les membres à partir de sources externes. Le Guide de ce qui est en ligne a été révisé et est disponible sur le site Web, accompagné d'une brève visite vidéo. Il a fallu plus de temps que prévu pour le rendre opérationnel, mais le forum de discussion de notre nouveau site Web, PIAC Exchange, est désormais le lieu d'un dialogue animé sur les questions d'actualité liées aux pensions.

Le Comité des CD a créé une nouvelle brochure d'adhésion axée sur les avantages pour les régimes à CD de se joindre à la PIAC. N'hésitez pas à parler de la PIAC, car de nombreux petits régimes n'ont aucune idée de notre existence!

Le Comité de gérance des investisseurs a terminé son sondage triennal sur l'investissement responsable (IR) et a publié les résultats indiquant que l'adoption de pratiques d'IR continue de prendre de l'ampleur.

Le Conseil d'administration aborde la diversité, l'équité et l'inclusion comme un défi que nous devons relever. Il ne sert à rien à la PIAC de préconiser de bonnes pratiques dans les organismes dans lesquels nos membres investissent si nous ne suivons pas également les pratiques appropriées.

Le Comité de la vérification et des finances a terminé un processus d'appel d'offres pour notre cabinet comptable et recommande de rester avec Hilborn LLP.

Enfin, nous étions censés mener notre enquête triennale auprès des membres l'année dernière et organiser une journée de réflexion sur la planification stratégique pour le Conseil d'administration. Cela a été reporté à cette année et j'encourage vivement tous les membres à répondre à l'enquête et à nous fournir des conseils pour tracer la voie à suivre. Et pendant que vous y êtes, si vous faites partie des 32 p. 100 de membres qui n'ont pas rempli leur profil de membre, veuillez le faire. Il s'agit également d'une information vitale pour nous aider dans notre planification.

Je terminerai en remerciant les dirigeants de la PIAC : Sean Hewitt, Graeme Hay, Gemma Gillis et Natasha Trainor, ainsi que les administrateurs et les bénévoles des comités qui offrent tant de soutien au personnel de la PIAC et qui se montrent si généreux avec leur temps et leur énergie. Je suis également reconnaissant à notre personnel, dont je ressens chaque jour l'absence au bureau, pour avoir montré tant d'efficacité en situation de télétravail.



COMITÉ DU COMMUNIQUÉ

PRÉSIDENT • Theva Naido, CIBC

MEMBRES

Janet Jule, SASKATCHEWAN HEALTHCARE EMPLOYEES' PENSION PLAN

Sean Hewitt, TORONTO TRANSIT COMMISSION

Prashant Mulay, SUBSCRIBING MEMBER

Emma Radloff, NAV CANADA

Betsy Springer, CARLETON UNIVERSITY

OBJECTIFS

- Transmettre et faire partager des informations au sujet des investissements des régimes de retraite aux membres.

Le Comité du Communiqué considère le bulletin d'information comme un prolongement important du mandat d'« entraide » de la PIAC en ce qui concerne la rédaction d'articles qui fournissent des approches, des idées et des outils uniques ou qui, de toute autre façon, permettent aux lecteurs de mieux comprendre les défis auxquels le secteur canadien des pensions est confronté et les possibilités qui s'offrent à lui.

Les articles du Comité proviennent d'un large éventail de sources, notamment des membres de la PIAC, d'autres comités de la PIAC et des partenaires de l'industrie, en plus du Comité lui-même. Quatre numéros du bulletin Communiqué ont été mis en ligne en 2021. Les membres peuvent trouver le Communiqué directement sur notre site Internet, mais également par le biais des liens LinkedIn et des courriels générés automatiquement par la PIAC. Notre site Internet permet également de télécharger notre bulletin d'information en format PDF et de l'imprimer.

En 2021, le bulletin d'information a publié un large éventail d'articles couvrant la plupart des classes d'actifs ainsi que l'administration et la gouvernance des pensions et les sujets d'actualité du marché des investissements. L'inflation imminente et ses conséquences appréhendées ont suscité l'intérêt, tout comme l'article sur les crypto-monnaies. D'autres articles notables ont porté sur les placements à revenu fixe un monde après la COVID, les placements durables, les stratégies à faible volatilité, la géopolitique, le commerce électronique, les fonds à date cible et les questions de gestion externe des investissements pour les régimes à cotisations déterminées (CD).

Le numéro de l'automne 2021 présentait les résultats d'un sondage sur le retour au bureau mené auprès des membres de la PIAC en prévision de l'assouplissement des restrictions relatives à la COVID. Au cours de l'année 2021, les profils de quatre comités de la PIAC ont été présentés, à savoir les comités de gérance des investisseurs, de gestion des risques, de gouvernance et des candidatures et des CD. De plus, les résumés de 9 présentations de la PIAC ont été inclus dans les bulletins d'information.

En 2021, les profils des membres de la PIAC Roman Kosarenko, Edmond Assal, Emily O'Donohue et Gilles Horrobin ont été dressés. Le numéro de l'été 2021 comportait un article sur Sean Kulik, qui a reçu à juste titre le prix Terry Staples du bénévole de l'année.

Au nom du Comité du Communiqué, je tiens à remercier chaleureusement les membres du Comité de la PIAC et les autres membres et bénévoles qui ont contribué au bulletin d'information cette année. Nos sincères remerciements vont également au personnel du bureau de la PIAC pour les efforts exceptionnels qu'il a déployés afin que le bulletin atteigne ses objectifs et respecte ses échéances.



COMITÉ DES COTISATIONS DÉTERMINÉES

PRÉSIDENTE • Cheryl Shea, CANADIAN PACIFIC RAILWAY

MEMBRES

Martin Bélanger, UNIVERSITY OF WESTERN ONTARIO

Kamila Giesbrecht, UBC FACULTY PENSION PLAN

Lisa Jankov, GENERAL ELECTRIC

Nikki Keating, BELL CANADA

Roman Kosarenko, GEORGE WESTON LTD.

Martin McInnis, CO-OPERATIVE SUPERANNUATION SOCIETY

John Nielsen, IBM CANADA

Michelle Peshko, GLENCORE

Toza Siriski, RBC

OBJECTIFS

- Promouvoir des normes et des pratiques saines pour les régimes à cotisations déterminées (CD) et pour les autres régimes de capitalisation (collectivement désignés comme les « régimes ») dans les domaines des investissements, de la gouvernance et des communications connexes des membres.
- Compiler et présenter des recherches approfondies au sujet des produits et des stratégies d'investissement actuels et futurs afin d'aider les membres et leurs bénéficiaires dans leurs activités d'investissement.
- Compiler et présenter des recherches approfondies au sujet de la gestion des régimes, ce qui comprend les communications des membres, l'éducation, les conseils, la conception d'options de régimes et d'investissement et l'administration des régimes. Ces informations sont communiquées de différentes manières, notamment par le biais de documents papier, lors de séminaires et de conférences, ainsi que grâce à des articles du Communiqué, des outils et des bases de données.
- Solliciter des rétroactions et examiner régulièrement les commentaires reçus par différents moyens afin d'en dégager les questions jugées pertinentes pour les membres.
- Surveillez le milieu de la réglementation qui influe sur les régimes.

Le Comité a travaillé sur cinq initiatives principales en 2021 :

- 1** Déterminer et influencer les meilleures pratiques ayant trait à la gouvernance des régimes à CD. Le Comité participe activement à l'examen continu par l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR) de ses Lignes directrices pour les régimes de capitalisation et a participé au Comité consultatif technique de l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF)/ du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) sur les régimes à CD (CCT CD). Le CCT CD a terminé ses travaux et le résumé complet des résultats et des recommandations est disponible sur le site Web de l'ARSF. Un article du Communiqué sur la participation du Comité a été présenté dans l'édition du printemps 2022.
- 2** Examiner les outils de planification de la retraite, dans le but de fournir des conseils sur les pratiques exemplaires et l'examen d'hypothèses et d'influencer la réglementation. Une analyse des outils fournis par les détenteurs de dossiers et les consultants est en cours, ainsi qu'une enquête sur la satisfaction des promoteurs de régimes à l'égard des outils disponibles.

3 A publié sa position sur le modèle de gestion externe des investissements pour les régimes à CD dans le Communiqué de l'hiver 2021. Les principaux domaines d'intérêt pour les promoteurs de régimes qui envisagent cette approche sont la réduction des conflits d'intérêts, l'architecture ouverte, la transparence des frais, l'efficacité des coûts et une gouvernance solide.

4 A terminé la rédaction d'un document articulant la valeur de la PIAC pour les membres potentiels du Comité des CD, qui comprend des opportunités de réseautage, l'accès à une multitude de ressources, des enquêtes confidentielles et exclusives et le travail de défense des intérêts. Tous les membres de la PIAC sont invités à parler de l'adhésion à la PIAC et à transmettre les pistes au Comité.

5 Continuer à surveiller le développement de solutions de revenu viager, y compris les rentes viagères différées à un âge avancé (RVDAA) et les rentes viagères à paiement variable (RVPV). Les fournisseurs ont discuté de trois nouveaux produits axés sur le décumul lors d'une table ronde à la conférence d'automne et ont fait l'objet d'un article dans l'édition d'hiver 2022 du Communiqué.

ÉDUCATION

Le comité des CD a poursuivi ses efforts en matière d'éducation en proposant des articles, des webinaires et des sessions de conférence sur les DC au cours de l'année. Parmi les sujets abordés, citons : les questions relatives à la gestion interne des investissements pour les régimes à CD, le comportement et la conception des fonds à échéance cible (FEC), le suivi et un cadre pour l'évaluation des FEC, les ressources sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour les régimes à CD, les solutions de décumul et les stratégies du marché privé pour les régimes à CD.

REMERCIEMENTS

La PIAC et le Comité des cotisations déterminées remercient Martin Bélanger qui a quitté son poste de président en 2022. Martin a dirigé les travaux du Comité depuis la création du Groupe de travail sur les cotisations définies en 2013.



COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DES CANDIDATURES

PRÉSIDENTE • Natasha Trainor, NAV CANADA

MEMBRES

Kevin Fahey, CAAT PENSION PLAN

Simon Fréchet, BRUCE POWER

Brenda King, HONOURARY PIAC MEMBER

OBJECTIFS

- Trouver des candidats au titre d'administrateurs afin de les présenter aux membres.
- Proposer des administrateurs pour examen par le Conseil d'administration.
- Proposer des modifications aux règlements administratifs et aux pratiques de gouvernance pour examen par le Conseil d'administration et en assurer le suivi.
- Procéder à un examen annuel formel du processus de gouvernance et en rendre compte aux membres par le biais du Conseil d'administration.
- Mener un sondage annuel auprès des administrateurs et des présidents des comités en vue d'aider à l'évaluation du rendement de la société de gestion.
- Solliciter des rétroactions et examiner régulièrement les commentaires reçus par différents moyens afin d'en dégager les questions jugées pertinentes pour les membres.

Le Comité de gouvernance et des candidatures (CGC) est l'un des deux comités permanents établis par les règlements administratifs et les quatre derniers présidents du Conseil d'administration de la PIAC y siègent. Toutes les responsabilités qui touchent à la gouvernance de la PIAC relèvent du mandat du CGC.

Tous les ans, le Comité s'occupe de nombreuses tâches:

- Superviser l'appel à candidatures pour de nouveaux directeurs et proposer des candidats pour examen par les membres.
- Recommander des administrateurs au Conseil d'administration (secrétaire/trésorier, vice-président et président).
- Examiner les processus de gouvernance de l'Association et les résultats des auto-évaluations réalisées par les directeurs et les bénévoles de comités.
- Superviser l'appel à candidatures pour le prix Terry Staples remis au bénévole de l'année et le prix Chuck Harvey pour services distingués.
- Recommander des lauréats au Conseil d'administration.



COMITÉ DES RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

PRÉSIDENT • David Gordon, CAAT PENSION PLAN

MEMBRES

Julie Belair, OPTRUST

Michael Coe, ONTARIO TEACHERS'

Tim Downing, CPPIB

Emilian Groch, HONOURARY PIAC MEMBER

Dan Hudgin, EMERA

Algis Janusauskas, IMPERIAL TOBACCO

Michael Keenan, BIMCOR

David Lawson, TELUS

Rod Matheson, ALBERTA TEACHERS' RETIREMENT FUND

Brenda McInnes, HONOURARY PIAC MEMBER

Chris Morley, OMERS

Jean-Yves Paquette, SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

OBJECTIFS

- Surveiller et évaluer les lois et les règlements relatifs à l'investissement des actifs de retraite et au financement des régimes de retraite.
- Consulter les représentants du gouvernement et les organismes de réglementation au sujet de l'investissement prudent des actifs de retraite, émettre nos recommandations et en faire efficacement la promotion.
- Maintenir un contact permanent avec les représentants fédéraux et provinciaux.
- Maintenir un contact permanent avec les représentants fédéraux et provinciaux.
- Solliciter des rétroactions et examiner régulièrement les commentaires reçus par différents moyens afin d'en dégager les questions jugées pertinentes pour les membres.

La COVID-19 a obligé le Comité des relations avec le gouvernement (CRG) à continuer de rencontrer les organismes de réglementation et les décideurs politiques de manière virtuelle en 2021. La dernière année a été une année très occupée où le CRG a rencontré les décideurs politiques et les organismes de réglementation au niveau fédéral et de plusieurs provinces, notamment l'Ontario, l'Alberta et la Saskatchewan, et/ou leur a soumis des propositions. De plus, le CRG a apprécié l'opportunité de rencontrer des représentants de l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR) et se réjouit à l'idée de les rencontrer de nouveau chaque année.

Lors de ses réunions avec des représentants et en soumettant des propositions dans le cadre des consultations en cours, le CRG continue de plaider en faveur d'une réforme du financement et d'encourager toutes les autres régions à adopter une norme de financement unique et renforcée sur une base de permanence (c'est-à-dire d'éliminer la norme de solvabilité) ainsi qu'une acceptation plus large des comptes de réserve de solvabilité et de l'acquittement légal du passif des régimes de retraite à la suite d'un rachat de rente. Il est prioritaire pour le CRG que les décideurs politiques comprennent qu'une harmonisation des politiques et des règlements de toutes les régions est nécessaire.

En outre, le CRG a informé les organismes de réglementation des régimes de retraite du besoin de modifier les normes sur la valeur actualisée pour permettre le versement de sommes forfaitaires en fonction du poste prévu au budget du régime au moment du paiement.

En ce qui concerne les régimes à cotisations déterminées, le CRG poursuit ses efforts pour encourager l'introduction de rentes de vieillesse différées et de rentes viagères à paiements variables (RVPV) dans toutes les régions réglementées. À ce jour, le gouvernement fédéral continue de faciliter l'introduction de RVPV et a activement pris en compte les commentaires de la PIAC. Au fur et à mesure que les RVPV prennent de l'ampleur, le PIAC recommande de revoir le cadre des régimes de pension agréés collectifs (RPAC) afin d'éliminer les obstacles à l'offre de RVPV.

Enfin, la question des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance organisationnelle (ESG) en ce qui concerne les investissements des régimes de retraite devient un sujet de plus en plus important pour le CRG. En travaillant avec tous les décideurs politiques, y compris au niveau fédéral, le CRG continue de soutenir que des directives concernant l'intégration de l'ESG dans la gestion des actifs des régimes de retraite seraient utiles, cependant ces directives devraient être fondées sur des principes et non pas prescriptives.

Pour ce qui est de l'année à venir, le CRG se réjouit à l'idée de participer à des réunions avec les décideurs politiques et les organismes de réglementation en matière de régimes de retraite et de prendre part aux délibérations qui revêtent une importance pour ses membres.

Le CRG bénéficie d'un appui solide de la part des membres de la PIAC dans l'ensemble du pays en ce qui concerne l'organisation de réunions avec les organismes de réglementation et les décideurs politiques, ainsi qu'en matière de participation à celles-ci.

Le CRG est soutenu par Gretchen van Riesen qui contribue aux recherches pour la préparation de nos propositions ainsi qu'à leur rédaction et qui participe aux réunions avec les organismes de réglementation et les décideurs politiques. Toutes les personnes qui aimeraient se joindre au CRG sont invitées à communiquer avec le bureau de la PIAC.



COMITÉ SUR LES PRATIQUES D'INVESTISSEMENT (CPI)

PRÉSIDENT • Robert Field, BCI

MEMBRES

Martin Belanger, UNIVERSITY OF WESTERN ONTARIO
Darin Eddy, HALIFAX REGIONAL MUNICIPALITY PENSION PLAN
Ahren Estabrooks, ONTARIO TEACHERS' PENSION PLAN
Dan Goguen, VESTCOR
Graeme Hay, TEACHERS' RETIREMENT ALLOWANCES FUND

Jason Lau, CAAT PENSION PLAN
Don Olsen, AIMCO
Hugo Robert, NAV CANADA
Angela Wang, BANK OF CANADA PENSION FUND

OBJECTIFS

- Promouvoir des normes et des pratiques d'investissements pour des caisses de retraite saines.
- Compiler et présenter des recherches approfondies au sujet de produits et de stratégies d'investissements actuels et futurs afin d'aider les membres dans leurs activités d'investissement. Ces informations sont communiquées de différentes manières, notamment par le biais de documents papier, lors de séminaires et de conférences, ainsi que grâce à des articles du Communiqué, des outils et des bases de données.
- Solliciter des rétroactions et examiner régulièrement les commentaires reçus par différents moyens afin d'en dégager les questions jugées pertinentes pour les membres.

ACTIVITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

Membres du CPI :

- Ont organisé un webinaire de débat « valeur par opposition à croissance » avec des présentations respectives de Cliff Asnes d'AQR, Tony Coniaris de Harris Associates et David Levanson de Sands Canada qui a compté 128 participants inscrits.
- Contribuent aux efforts de la PIAC sur l'initiative de l'Association canadienne des marchés de capitaux (ACMC) visant à passer à un cycle de règlement T+1 pour les actions et les titres à revenu fixe négociés en bourse. L'objectif spécifique du CPI est d'assurer la communication et l'éducation des membres avec des plans initiaux pour le développement de ressources pour le site Web et d'envisager d'organiser un webinaire pour les membres en 2022.

Groupe de travail responsable des questions fiscales

- A organisé trois webinaires et accueilli la Conférence annuelle sur la fiscalité en novembre, à laquelle 41 membres ont participé virtuellement. Le groupe de travail prévoit d'autres webinaires en 2022 et se réjouit d'accueillir la Conférence sur la fiscalité 2022 en personne cet automne.
- A continué de faire le suivi des divers développements réglementaires en fournissant des mises à jour régulières aux membres par le biais d'articles du Communiqué.

Groupe de travail responsable des questions juridiques

- A continué de faire le suivi de l'évolution du passage à de nouveaux taux d'intérêt de référence autres que le LIBOR.

Groupe de travail responsable des investissements de rechange

- A organisé un webinaire sur les indices de référence d'infrastructure privée avec une présentation par EDHEC Infrastructure.
- Continue de se concentrer sur la recherche de ressources pour aider les membres à mieux planifier les allocations dans diverses autres catégories comme le capital-investissement, l'immobilier et l'infrastructure. Le groupe de travail prévoit quelques webinaires pour 2022 avec un webinaire spécifique sur l'infrastructure en phase de planification.

COMITÉ SUR LES PRATIQUES D'INVESTISSEMENT (CPI)

NOM	FONDS
GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DES INVESTISSEMENTS ALTERNATIFS	
Martin Belanger	University of Western Ontario
Kevin Fahey	CAAT Pension Plan
Dan Goguen, CHAIR	Vestcor
Sean Kulik	Nunavut Trust
Graeme Hay	Teachers' Retirement Allowances Fund
Josée Mondoux	Canadian Medical Protective Association
Carolyn Tsen	Hydro One
GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DES QUESTIONS JURIDIQUES	
Rodger Brennan	Canada Post
Stéphane Caïdi	Public Sector Pension Investment Board
Esther Hong	OP Trust
Trevor Noronha	HOOPP
Emily O'Donohue	Ontario Teachers'
Beverly Stone	HOOPP
Brad Tate	OMERS
GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DES QUESTIONS FISCALES	
Gail Anthony-Hokororo	Quadreal Investments
Antonietta Cicerone	CN Investment Division
Mimi Duong	Public Sector Pension Investment Board
Shankar Kamath	BCI
Matt Leonard	Halifax Regional Municipality Pension Plan
Maya Loufti	Hydro Québec
Tracy Ng	Ontario Power Generation
Nima Nouri	Oxford Properties
Yolanda Palao	Electrical Safety Authority
Melania Paraschiv, CHAIR	Ivanhoé Cambridge
Angela Winder	Carleton University



COMITÉ DE GÉRANCE DES INVESTISSEURS

PRÉSIDENTE • Susan Golyak, BCI

MEMBRES

Brendan Hart, OMERS

Catherine Isabelle, PUBLIC SECTOR PENSION INVESTMENT BOARD

Maciek Kon, UBC INVESTMENT MANAGEMENT CORP.

Hyewon Kong, IMCO

Michael Robichaud, BANK OF CANADA PENSION FUND

Laura Song, OP TRUST

Lu Yao, UNIVERSITY OF TORONTO ASSET MANAGEMENT CORP.

Carmen Velasquez, AIMCO

Miekela Singh, ONTARIO TEACHERS'

Ocean Chen, ONTARIO TEACHERS' PENSION PLAN

Samantha Cameron, HOOPP

Meyer Aaron, PIAC RETIRED MEMBER

OBJECTIFS

- Élaborer, surveiller et promouvoir des normes robustes et de meilleures pratiques de gestion pour les investisseurs des fonds de retraite du Canada. La gestion des investisseurs consiste généralement en l'investissement responsable, l'investissement durable ou l'investissement en fonction de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) visant particulièrement la gouvernance organisationnelle. Il s'agit de la gestion responsable et du placement prudent des capitaux pour les bénéficiaires de régimes de retraite. Cela pourrait compter les activités suivantes, sans toutefois en exclure d'autres : le vote par procuration, la participation d'entreprises, la gouvernance d'entreprises, l'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement et la défense des intérêts auprès des décideurs politiques et des organismes de normalisation sur des sujets considérés comme pertinents par le Comité.
- Suivre les enjeux ayant trait à la gestion des investisseurs et effectuer des recherches à leur propos afin de déterminer les éventuelles répercussions que ceux-ci pourraient avoir sur les membres.
- Suivre les changements anticipés du cadre réglementaire qui pourraient avoir une incidence sur les activités liées à la gestion des investisseurs et y répondre.
- Fournir aux membres des informations exactes et actuelles à propos de sujets pertinents et offrir son soutien lorsque nécessaire.
- Élaborer, tenir et mettre à jour la documentation officielle de la PIAC relative à la gestion des investisseurs.

Les activités clés de l'année 2021 ont compris, notamment :

- La préparation de présentations destinées aux organismes de réglementation et autres organismes professionnels, y compris la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) et la Securities and Exchange Commission (SEC), et la résolution de divers enjeux associés aux facteurs ESG, dont : les risques climatiques, une plus grande divulgation des informations, la diversité des genres, la rémunération des cadres, le processus de vote par procuration et les droits des actionnaires.
- La tenue de webinaires et la préparation de sessions de conférence sur des sujets liés aux facteurs ESG, y compris les facteurs ESG et l'obligation fiduciaire, et un webinaire sur les catalyseurs et les inhibiteurs ESG pour les régimes de retraite au Canada.

- La collaboration avec l'Association canadienne de contrôle des régimes de retraite (ACOR) et la contribution à leurs prochaines directives concernant les facteurs ESG.
- La diffusion du sondage triennal de la PIAC sur l'investissement responsable (IR) et la communication des faits saillants aux membres, notamment :
 - Une diminution du nombre de répondants sans aucune sorte de politique d'IR (35 p. 100 à 12 p. 100).
 - Une meilleure divulgation des politiques et activités de vote par procuration et une prise en compte accrue des facteurs E et S.
 - Une diligence raisonnable accrue en matière d'IR lors du choix de gestionnaires externes.
 - Seuls 4 p. 100 des répondants n'intègrent pas de facteurs ESG dans l'évaluation et le suivi des gestionnaires externes, contre 11 p. 100 en 2018.
 - Un engagement et une collaboration accrues sur les questions d'IR.
- La diffusion d'informations et l'offre de ressources aux membres de la PIAC par le biais du site Web, du Communiqué et de courriels de masse sur des sujets liés aux facteurs ESG comme des outils pour la diligence raisonnable en matière d'ESG, des informations sur le règlement de l'UE sur la divulgation pour la finance durable et un article sur les droits de l'homme traitant du paysage réglementaire, des cadres et des ressources pour les investisseurs. Cet article est le premier d'une série prévue sur les questions sociales.
- Nous avons remercié Anne-Marie Monette, Carolyn Tsen, Cameron Brock, Sarah Takaki, Andrew Spurr et Lisa pour leurs précieuses contributions au CDI. Nous avons également accueilli de nouveaux membres : Ocean Chen, Samantha Cameron, Catherine Isabelle, Martin Robichaud et Aaron Meyer, un membre retraité.

À VENIR

Pour le reste de l'année 2022 et au-delà, le Comité examinera par quels moyens soutenir les membres de la PIAC et diffuser des informations sur les sujets qui intéressent le plus les membres, y compris une série planifiée de webinaires et/ou de sessions de conférence sur des sujets liés aux changements climatiques.



COMITÉ DES SERVICES AUX MEMBRES

PRÉSIDENT • Asif Haque, CAAT PENSION PLAN

MEMBRES

Andy Greene, TORONTO TRANSIT COMMISSION

Lisa Jankov, GENERAL ELECTRIC

Brenda King, HONOURARY PIAC MEMBER

Sean Kulik, NUNAVUT TRUST

Grace Wong, CANADA POST

OBJECTIFS

- Promouvoir un haut degré de conscience et de compétence professionnelle chez les membres au moyen de programmes et de services appropriés.
- Solliciter des rétroactions et examiner régulièrement les commentaires reçus sous diverses formes afin de repérer les questions jugées pertinentes pour les membres.

Le CSM a travaillé aux projets suivants au cours de l'année 2021 :

- Soutien au bureau de la PIAC pour renégocier le report des conférences annulées en raison de la pandémie de COVID-19.
- Le CSM a examiné les plans du bureau de la PIAC en matière de logistique pour les conférences virtuelles prévues au printemps et à l'automne, ainsi que les séances sur les questions fiscales.
- En collaboration avec le bureau de la PIAC, le CSM a mené des sondages sur les actifs et les rendements et sur les gestionnaires externes.
- En collaboration avec le bureau de la PIAC, le CSM a commencé à jeter les bases du lancement d'un nouveau programme de mentorat.

À VENIR

- Le CSM aide le bureau de la PIAC à préparer la conférence du printemps, qui se tiendra virtuellement en mai 2022. Les discussions se poursuivent pour savoir si la conférence prévue à l'automne aura lieu en personne ou virtuellement.
- Le CSM continuera à travailler en collaboration avec le directeur général et le personnel afin de faire progresser les opérations du plan stratégique, notamment le développement de programmes basés sur les besoins de différentes familles de membres.
- Le CSM travaillera avec le bureau de la PIAC pour déployer le programme de mentorat, qui débutera en 2022.

REMERCIEMENTS

- Le CSM remercie Doug Chau, qui a quitté le comité en 2021.

NOM	FONDS
GROUPE DE TRAVAIL DU SONDRAGE SUR LES ACTIFS ET LES RENDEMENTS	
Doug Chau	University of Toronto Asset Management
Fern Elliott	Nunavut Trust
Asif Haque	CAAT Pension Plan
Brenda King	Honourary PIAC Member
Sean Kulik, CHAIR	Nunavut Trust
Andrew Urquhart	NAV Canada
Grace Wong	Canada Post



COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

PRÉSIDENT • Edmond Assal, CDPQ

MEMBRES

Robert Field, BCI

Dominic Blais, CANADIAN MEDICAL PROTECTIVE ASSOCIATION

Serge Germain, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Pierre Gilbert, BIMCOR

Maciek Kon, UBC INVESTMENT MANAGEMENT CORP.

John McNair, IMCO

Katharine Preston, OMERS

Jian Su, PRATT & WHITNEY CANADA

Ying Wu, VESTCOR

OBJECTIFS

- Promouvoir des normes et des pratiques saines de gestion des risques.
- Compiler et présenter des recherches approfondies sur des stratégies et des produits existants et nouveaux de gestion des risques pour les membres de la PIAC.
- Compiler et présenter des recherches approfondies sur des pratiques de gestion du risque. Ces informations sont communiquées de différentes manières, notamment par le biais de documents papier, lors de séminaires et de conférences, ainsi que grâce à des articles du Communiqué, des outils et des bases de données.
- Solliciter des rétroactions et examiner régulièrement les commentaires reçus par différents moyens afin d'en dégager les questions jugées pertinentes pour les membres.
- Faire le suivi de questions de réglementation pertinentes ayant une incidence sur les membres.

Le CGR continue ses efforts collectifs pour étendre ses connaissances en matière de gestion des risques et mettre davantage de ressources à la disposition des membres de la PIAC

Les activités clés du CGR en 2021 ont compris :

- le développement d'un outil de budgétisation des risques disponible sur le site Web ainsi qu'une documentation pour guider les utilisateurs dans l'utilisation de l'outil. Une démo de l'outil a été présentée lors de la conférence virtuelle de juin;
- l'organisation d'un webinaire sur la gestion des risques d'investissement et les thèmes émergents avec un conférencier de MSCI et deux fonds membres;
- la publication d'un article sur les effets de la Covid, résumés graphiques de mesures financiers et économiques (COVID Effect: Financial and Economic Measure Infographics) décrivant les mouvements du marché au cours de plusieurs événements historiquement significatifs;
- la révision et la mise à jour du contenu du Comité de gestion des risques sur le site Web.

PROJETS ACTUELS

- Réalisation de l'enquête sur la gestion des risques pour 2022.
- Préparation d'un article sur l'effet de levier financier pour les régimes de retraite.
- Élaboration du contenu sur les mesures du risque total des fonds.
- Évaluation des risques associés au climat.
- Surveillance du National Pension Hub (centre national des régimes de retraite) du Global Risk Institute.

PRÉSENTATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES DE L'ONTARIO AU SUJET DU RÈGLEMENT 909 DE LA LRR : ÉLIMINATION DE CERTAINES EXIGENCES APPLICABLES AUX ADMINISTRATEURS DE RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Le 15 novembre 2021, PIAC a présenté au ministère des Finances de l'Ontario une proposition de modification du Règlement de l'Ontario 909 de la Loi sur les régimes de retraite : Élimination de certaines exigences applicables aux administrateurs de régimes de retraite à cotisations déterminées. PIAC a appuyé l'élimination des exigences pour les régimes à cotisations déterminées dirigés par les participants d'établir des ÉPPP et de déposer des états financiers annuels vérifiés (tout en accordant au PDG de l'ARSF le pouvoir d'en exiger. Les régimes à cotisations déterminées continueraient cependant de déposer des états financiers annuels non vérifiés. PIAC a demandé que tous les régimes à cotisations déterminées dirigés par les participants soient saisis, y compris tous les éléments à cotisations déterminées des régimes à PD dirigés par les participants.

CNA AU SUJET DE LA VALEUR ACTUALISÉE DES RENTES DANS LES CONTEXTES ÉCONOMIQUES OÙ LES RENDEMENTS OBLIGATAIRES SONT NÉGATIFS

Le 26 juillet 2021, PIAC a commenté sur l'exposé-sondage du Conseil des normes actuarielles (CNA) sur la détermination des valeurs actualisées des rentes dans des contextes économiques où les rendements obligataires sont négatifs. PIAC a accepté le changement à r7 et la restriction (plancher de zéro) proposés dans 1-10 et i10+. PIAC a noté que le calendrier de mise en œuvre sera difficile à respecter et a recommandé une période de six mois entre la date de publication des normes révisées et la date d'entrée en vigueur pour permettre aux administrateurs de programmer les systèmes administratifs et d'effectuer les tests appropriés. Pour éviter les cycles de rapports annuels de fin d'année, PIAC a suggéré que la date d'entrée en vigueur des normes soit fixée après le 31 mars 2022.

CONSULTATION DE LA SEC SUR LES DIVULGATIONS RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le 14 juin 2021, PIAC a fait une présentation à la Securities and Exchange Commission des États-Unis concernant son examen des divulgations relatives aux changements climatiques. PIAC appuie les règles de divulgation qui exigeraient une divulgation accrue non seulement du risque climatique, mais plus largement des facteurs ESG.

Une combinaison de divulgation qualitative et quantitative qui tire parti des recommandations de la TCFD et des cadres SASB garantirait la divulgation des enjeux ESG importants en utilisant des mesures spécifiques à l'industrie. Cette perspective sectorielle garantit la matérialité et la proportionnalité des obligations de divulgation et ne devrait pas créer un fardeau excessif pour les émetteurs. Cette présentation s'appuie sur la lettre précédente de PIAC concernant Reg S-K en 2016.

COMITÉ PERMANENT DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE SUR LE C-253

Le 10 juin 2021, PIAC a fait une présentation au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie sur son examen actuel du projet de loi C-253. PIAC n'était pas en faveur d'une super-priorité pour les engagements de retraite non capitalisés et les avantages postérieurs à la retraite des employés en cas de faillite. Le statut de créancier privilégié pour les engagements de retraite non capitalisés aurait une incidence sur le coût et la disponibilité du crédit pour les entreprises dotées de régimes à PD et les désavantagerait par rapport aux concurrents sans régimes à PD. Cela pourrait amener certaines entreprises à réévaluer la valeur stratégique du parrainage d'un régime PD. Il existe peu de travaux publiés sur l'impact sur les bénéficiaires des résiliations de régimes en cas d'insolvabilité, il est donc difficile d'évaluer les avantages potentiels de l'introduction d'une mesure qui pourrait conduire à un déclin supplémentaire des régimes à PD dans le secteur privé.

EXAMEN DU FINANCEMENT DE LA SOLVABILITÉ DE LA SASKATCHEWAN

Le 8 juin 2021, PIAC a commenté sur l'examen par le ministère des Finances de la Saskatchewan du cadre de financement des régimes à prestations déterminées à employeur unique dans le secteur privé. PIAC soutient fermement la réforme des règles de financement minimum à long terme. Comme PIAC a souvent déclaré, les juridictions canadiennes en matière de régimes de retraite ont besoin d'une règle de capitalisation, par opposition à une règle de capitalisation de continuité et une règle de capitalisation de cessation de régime (solvabilité). Le financement devrait être fondé sur un modèle de continuité «plus» et éliminer les exigences de solvabilité, à l'exception d'un ratio plancher de financement à la liquidation de 85 %. Il devrait y avoir une cohérence entre les juridictions pour promouvoir l'harmonisation de la réglementation. Dans sa réponse de sept pages, PIAC a répondu aux questions suivantes : comptes de réserve de solvabilité ; utilisation des PÉD pour atténuer les risques ; permettre des congés de cotisation lorsqu'un régime est entièrement capitalisé ; et l'appui à l'exonération légale de responsabilité pour les régimes dans lesquels des rachats de rentes ont lieu.

PRÉSENTATIONS

RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE SUR LES RÉGIMES DE RETRAITE DU MINISTÈRE DES FINANCES DE L'ALBERTA

Le 1 mars 2021, PIAC a soumis une réponse au questionnaire sur les régimes de retraite publié par le ministère des Finances de l'Alberta. Dans la présentation de huit pages, PIAC a abordé une grande variété de questions clés sur les régimes de retraite, y compris les règles de financement, la solvabilité et l'harmonisation entre les juridictions, les déterminations de PPED, la décharge complète des responsabilités lors de l'achat de rentes, l'accès élargi aux RVDAA et aux RVPV, la réduction du fardeau pour les administrateurs de régime et la divulgation électronique.

PRÉSENTATION AU CNA SUR LA DÉTERMINATION DES VALEURS ACTUALISÉES DES RENTES DANS DES ENVIRONNEMENTS ÉCONOMIQUES OÙ LES RENDEMENTS DES OBLIGATIONS SONT NÉGATIFS

Le 25 février 2021, PIAC a répondu à la consultation du Conseil des normes actuarielles (CNA) sur les valeurs actualisées durant les périodes où les rendements obligataires sont négatifs. PIAC a convenu que la formule existante pour l'estimation de r_7 est inappropriée si i_7 devient négatif et en particulier s'il approche de zéro. Si la formule de r_7 est modifiée, PIAC a recommandé un examen complet des options 9i et 9ii. PIAC s'est opposée à un changement permanent pendant la période anormale actuelle et a préféré l'option 9i comme solution temporaire. Les modifications apportées aux formules du paragraphe 354 créeront un fardeau pour les administrateurs de régime en raison de la nécessité de mettre à jour les systèmes, les processus et les communications d'administration des régimes de retraite. PIAC a plaidé en faveur d'une révision majeure des normes et a félicité le Groupe désigné d'avoir signalé ces préoccupations.

CONSULTATION SUR LE RENFORCEMENT DES RÉGIMES DE RETRAITE PRIVÉS SOUS RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE

Le 14 janvier 2021, PIAC a commenté sur le document de consultation fédéral «Renforcer la sécurité de la retraite des Canadiens». La réponse de sept pages justifiait les positions du PIAC dans ces domaines :

- Mesures de secours temporaires : quoique PIAC ait appuyé les mesures, le besoin de cycles répétés d'allègements temporaires au cours de la dernière décennie indique un besoin urgent de réforme fondamentale des règles fédérales de solvabilité et d'harmonisation entre les juridictions.
- Gouvernance et administration du plan : PIAC s'est opposé à la proposition d'exiger la représentation des participants et des retraités pour tous les régimes. PIAC a noté que la plupart de ses membres ont déjà mis en place une gouvernance et des politiques.
- Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance : en raison de leurs incidences financières potentielles sur les investissements des régimes, PIAC a convenu qu'il était dans le cadre du rôle de ses membres en tant que fiduciaires de prendre en considération les facteurs ESG compte, incluant les changements climatiques, dans leurs processus d'investissement et leurs divulgations.
- Comptes de réserve de solvabilité : PIAC a soutenu la proposition avec une approche plus flexible du financement.
- Rentes viagères à paiement variable : PIAC a appuyé des modifications législatives visant à faciliter l'introduction des VPLA.
- Lignes directrices ministérielles pour les promoteurs de régimes à prestations déterminées : PIAC a appuyé les lignes directrices proposées sur le processus de demande d'allègement financier spécial.
- Restrictions d'emprunt : même si ce point n'a pas été soulevé lors de la consultation, PIAC a recommandé que le gouvernement fédéral supprime définitivement la restriction sur les emprunts par les régimes de retraite.

PRÉSENTATION À L'ACOR SUR LA LIGNE DIRECTRICE NO 7 - POLITIQUE DE FINANCEMENT DES RÉGIMES DE RETRAITE

Le 8 janvier 2021, PIAC a soutenu le projet de lignes directrices et l'inclusion d'autres conceptions de régime, telles que des arrangements de retraite cibles. PIAC a également souscrit à l'approche non normative de l'ACOR.

CONSEIL RÉGIONAUX



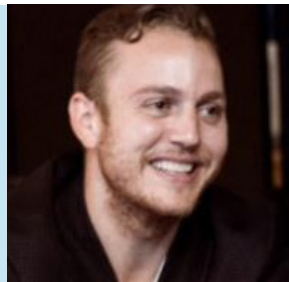
PRÉSIDENT

Dan Goguen

VESTCOR

Conseil régional de l'Atlantique

Les Conseils régionaux de l'Atlantique n'ont pas eu lieu en 2022.



PRÉSIDENT

Andrew Urquhart

NAV CANADA

Conseil régional d'Ottawa

Les réunions du conseil régional d'Ottawa ont eu lieu le 24 juin et le 10 décembre 2021



PRÉSIDENT

Maciek Kon

UBC INVESTMENT MANAGEMENT TRUST INC.

Conseil régional de la C-B

Les réunions du conseil régional de la C-B ont eu lieu le 22 juin et le 19 novembre 2021



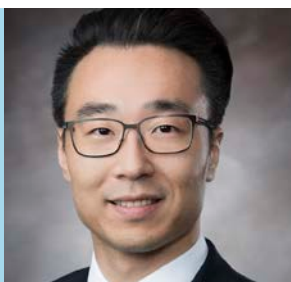
PRÉSIDENT

Serge Germain

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Conseil régional de Québec

Les réunions du conseil régional du Québec ont eu lieu le 6 juillet et le 15 décembre 2021



PRÉSIDENT

Jeff Kim

ENBRIDGE INC.

Conseil régional de la Calgary

Les réunions du conseil régional de Calgary ont eu lieu le 21 juin et le 10 décembre, 2021



PRÉSIDENTE

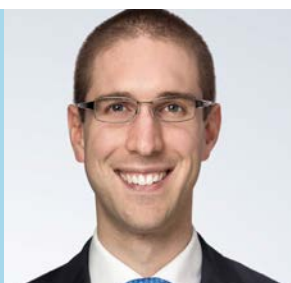
Janet Jule

SASKATCHEWAN HEALTHCARE

EMPLOYEES' PENSION PLAN

Conseil régional de la Sask.

Les réunions du conseil régional de la Saskatchewan ont eu lieu le 28 juin 2021



PRÉSIDENT

Andrew Davis

AIMCO

Conseil régional d'Edmonton

Les réunions du conseil régional d'Edmonton ont eu lieu le 24 juin et le 30 novembre 2021



PRÉSIDENTE

Gemma Gillis

IMCO

Conseil régional de Toronto

Les réunions du conseil régional de Toronto ont eu lieu le 28 juin et le 13 décembre 2021



PRÉSIDENT

Sal Pelletieri

HEALTHCARE EMPLOYEES

PENSION PLAN MANITOBA

Conseil régional du Manitoba

Les réunions du conseil régional de Manitoba ont eu lieu le 23 juin et le 3 décembre 2021

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL



La PIAC n'a pas organisé d'événements en personne en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. Au lieu de cela, nous avons organisé des conférences virtuelles et des webinaires conçus et organisés par des pairs.

Ces événements de la PIAC sont aussi uniques qu'indépendants et impartiaux, car ils sont réalisés par des homologues de divers régimes de retraite qui font partie de différents comités et groupes de travail de la PIAC. Les conférenciers sont choisis sur le volet pour leur expertise dans des domaines particuliers, et proviennent de régimes de retraite de l'ensemble du Canada, de fournisseurs externes, de consultants et d'universitaires. Les rencontres virtuelles de la PIAC sont des événements non commerciaux conçus pour permettre aux participants d'échanger leurs points de vue, de poser des questions et de partager des idées. Des enregistrements et des diapositives sont disponibles à la page Archives sous l'onglet Événements de notre site Web.

CONFÉRENCE VIRTUELLE PRINTANIÈRE DE LA PIAC 2021

Les 1^{er} et 2 juin 2021

La conférence printanière a été suivie par 245 membres..

Séance plénière d'ouverture – Les leçons à tirer des balados de Capital Allocators

Conférencier : Ted Seides, fondateur, Capital Allocators LLC

Modérateur : Darin Eddy, directeur des marchés publics, Halifax Regional Municipality Pension Plan

Ted Seides a passé en revue certaines des leçons les plus importantes qu'il a tirées des 150 premiers épisodes de son balado, Capital Allocators, et la façon dont elles peuvent être appliquées aux petites, moyennes et grandes caisses de retraite.

Atelier A – L'avenir de l'obligation fiduciaire en matière de facteurs ESG

Présentation de diapositives

Conférencière : Janis Sarra, professeur de droit, Université de la Colombie-Britannique

Modératrice : Susan Golyak, gestionnaire principale, ESG Integration, BCI

Janis Sarra a abordé la question des obligations prudentielles dans le processus d'investissement et de l'évolution mondiale des révisions des politiques juridiquement contraignantes et non contraignantes exigeant la prise en compte des facteurs de valeur à long terme, y compris le changement climatique et les questions ESG plus larges. La discussion a également porté sur les principales tendances et innovations ESG pour l'avenir, susceptibles d'influencer le processus de prise de décision en matière d'investissement, et a mis en évidence les défis qu'il reste à examiner pour rendre le processus plus régulier.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Atelier B – Approches actuelles pour établir le volet revenu fixe

Présentation de diapositives

Conférenciers Brendan George, associé, George & Bell Consulting; René Martel, directeur général et chef de la retraite et Justin Blesy, premier vice-président et stratège en répartition de l'actif, PIMCO.

Modératrice : Kamila Giesbrecht, directrice générale, investissements, Régime de retraite des professeurs de l'UBC

Deux gestionnaires de titres à revenu fixe et un conseiller en placements ont discuté de l'environnement actuel de cette catégorie d'actifs du point de vue des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées. Ils ont offert un aperçu des secteurs et des stratégies à haut indice d'octane, y compris les marchés privés. Ils ont également abordé le rôle du revenu fixe au niveau du portefeuille global et son impact sur le profil risque/rendement des allocations stratégiques à long terme.

Atelier C – Infrastructure : Est-il trop tard?

Conférenciers : Dan Kim, directeur, Global Relationship Group, IFM; Stephen Dowd, directeur des investissements, stratégies d'infrastructure privée, CBRE

Modérateur : Dan Goguen, vice-président, marchés privés, Vestcor Inc.

Les praticiens de l'infrastructure ont discuté de l'environnement actuel du marché pour l'investissement en infrastructure. Ils ont offert un aperçu de l'impact de la dynamique des marchés financiers sur les évaluations et les occasions actuelles, ainsi que des perspectives sur les sous-secteurs de l'infrastructure à travers la lentille des rendements potentiels ajustés au risque.

Atelier D – L'utilisation des stratégies du marché privé pour les régimes de cotisations déterminées

Conférenciers : Michael Keenan, chef des investissements, BIMCOR; Zaheed Jiwani, associé principal, Eckler

Modérateur : Toza Siriski, gestionnaire, placements de retraite, Banque Royale du Canada

Les régimes de cotisations déterminées continuent d'évoluer grâce à l'ajout de catégories d'actifs privés. La séance a permis d'examiner l'expérience d'un promoteur de régime et la façon dont les consultants peuvent travailler avec les clients pour leurs régimes de cotisations déterminées.

Séance plénière n°2 – Les pensions et le défi climatique

Conférencier : Mark Carney, vice-président et chef des investissements de fonds ESG et d'impact, Brookfield Asset Management

Modératrice : Natasha Trainor, directrice des placements des régimes de retraite, NAV CANADA et présidente de la PIAC

En tant qu'investisseurs institutionnels à long terme, les régimes de retraite ont un rôle clé à jouer pour relever le défi du changement climatique, non seulement pour le bien de la planète, mais aussi pour leur propre viabilité financière. Compte tenu de son expérience mondiale auprès de gouvernements, de banques centrales et d'institutions financières, Mark Carney a indiqué les possibilités et les obstacles que les fonds de pension du Canada devront surmonter dans les années à venir.

Séance plénière n°3 – Réflexions sur une première année en tant que PDG et regard vers l'avenir

Présentation de diapositives

Conférencier : Blake Hutcheson, président et chef de la direction, OMERS

Modérateur : Graeme Hay, chef des placements, Teachers' Retirement Allowances Fund et secrétaire-trésorier de la PIAC

Au terme de sa première année officielle en tant que chef de la direction d'OMERS, Blake Hutcheson se penche sur la pandémie, les défis qui en ont découlé, les principales leçons qui s'en dégagent et les possibilités qui s'offrent à l'un des plus grands régimes de retraite du Canada.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Atelier E – Un regard attentif sur les classes d'actifs asiatiques

Conférenciers : Jens Nystedt, gestionnaire de portefeuille principal, EMSO; Nemer Bechara, cofondateur et associé directeur, Vergent Asset Management; Tony Hass, marchés asiatiques, KKR.

Modératrice : Tanya Lai, directrice générale, marchés publics, IMCO

Un groupe de spécialistes de différentes classes d'actifs a discuté des possibilités et des courants thématiques au sein des marchés asiatiques. La discussion a porté sur l'intérêt croissant des investisseurs, toutes classes d'actifs confondues, pour cette source régionale de croissance séculaire. Les considérations d'allocation et de construction de portefeuille ont également été explorées, notamment à la lumière de la pandémie mondiale de COVID-19.

Atelier F – Le risque climatique et les investisseurs en risques à long terme

Présentation de diapositives

Conférenciers : Ally Karmali, partenaire associé, durabilité et climat et Zlata Huddleston, partenaire, services financiers et durabilité et climat, IBM

Modératrice : Gemma Gillis, directrice principale de la gestion des affaires, IMCO

Cette présentation examine comment l'intégration du risque climatique aux cadres de gouvernance d'entreprise et de gestion des risques profite aux contributeurs et aux bénéficiaires, façonne les investissements directs de capitaux privés, en actifs réels et en crédit, et donne aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme un avantage sur les autres investisseurs.

Atelier G – COVID-19 - La vague de risques

Présentation de diapositives

Conférencier : John McNair, vice-président, gestion des risques d'investissement et analyse, Investment Management Corporation of Ontario (IMCO)

Modératrice : Emma Radloff, gestionnaire, actifs publics, NAV CANADA

Cette séance portait sur l'impact de la COVID-19 sur la décomposition du risque d'un régime de retraite canadien typique entre les classes d'actifs. Les caractéristiques du risque, les mesures et les considérations de modélisation ont été examinées dans le contexte des bouleversements survenus au cours de cette période. La séance s'est terminée par la démonstration en direct d'un outil pratique destiné aux promoteurs de régimes qui cherchent à réaliser certaines des analyses présentées.

Atelier H – Diligence raisonnable dans la sélection et les opérations des gestionnaires

Conférenciers : Tom Cawkwell, responsable de la recherche sur les marchés privés, Albourne Partners et Travis Williamson, Albourne America

Modérateur : Sean Hewitt, PDG, Toronto Transit Commission Pension Fund Society

Albourne a abordé les défis uniques auxquels sont confrontés les propriétaires et les répartiteurs d'actifs pour mener à bien le contrôle préalable de la stratégie et la sélection des gestionnaires pendant la pandémie mondiale. L'auditoire a entendu comment les investisseurs de différentes catégories d'actifs, notamment les marchés publics par rapport aux marchés privés, s'adaptent aux limitations des déplacements et à la diligence raisonnable en personne. Albourne a également discuté des tendances qu'elle observe plus largement dans sa base de clients, et de la façon dont elle s'attend à ce que les activités de diligence raisonnable changent après la pandémie.

Séance plénière de clôture – Macro-indicateurs : Ce que nous devons réapprendre sur l'économie et les marchés

Conférencière : Frances Donald, directrice générale principale, économiste en chef et chef de la stratégie macroéconomique, gestion des placements Manuvie.

Modératrice : Gemma Gillis, directrice principale, gestion des affaires, IMCO

La COVID-19 a changé nos vies, probablement pour toujours. Mais elle a également changé la façon dont nous devons voir l'économie et les marchés. Notre éducation économique antérieure ne suffira plus pour aller de l'avant : qu'il s'agisse de l'évolution des priorités des banques centrales, de l'inflation, de l'intégration du changement climatique et de l'inégalité des revenus dans les perspectives d'investissement, des décisions en matière d'affectation d'actifs dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêt, et bien plus encore, ces notions doivent être repensées.

Présidente de la conférence printanière : Gemma Gillis

Comité de la conférence : Darin Eddy, Kamila Giesbrecht, Anne-Marie Monette, Emma Radloff, Toza Siriski et Mark Wojchichowsky.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

CONFÉRENCE VIRTUELLE DE L'AUTOMNE 2021

Les 19 et 20 octobre 2022

La conférence tenue à l'automne a été suivie par 185 membres.

Séance plénière d'ouverture – Actifs numériques - L'évolution des cryptomonnaies et de la finance décentralisée

Présentation de diapositives

Conférenciers : Scott Army, directeur général et chef des investissements, Galaxy Vision Hill; Steve Kurz, partenaire et responsable de la gestion des actifs, Galaxy Digital

Modérateur : Sean Kulik, directeur général, investissements, Fiducie du Nunavut

Les présentateurs ont discuté de l'essor des actifs numériques, de la chaîne de blocs et de la finance décentralisée. Ils ont partagé leurs réflexions sur les tendances dans ce secteur et les raisons pour lesquelles les investisseurs devraient envisager d'apprendre et d'investir dans cette classe d'actifs.

Atelier A – Plus les choses changent, plus elles restent les mêmes : Explorer la préférence du pays d'origine en 2021

Présentation de diapositives

Conférenciers : Michael De Juan, directeur de la stratégie de portefeuille, répartition mondiale des actifs, Northern Asset Trust Management; Diana Olteanu-Veeran, stratège quantitative principale, Northern Trust Asset Management

Modérateur : Ryan Bradley, responsable principal des investissements, gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

Cela fait plus de 15 ans que la limite de la règle sur les biens étrangers a été levée pour les régimes à prestations déterminées canadiens, permettant aux promoteurs de diversifier librement leurs portefeuilles. Au cours de cette période, les investisseurs ont connu des cycles d'expansion et de ralentissement du dollar canadien, une prolifération d'instruments de placement mondiaux, deux récessions « qui n'arrivent qu'une fois dans une vie » et une attention accrue aux préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance potentielles découlant de leurs avoirs. Et ces dernières années, le monde est devenu moins global, se concentrant sur l'indépendance nationale. Au cours de cette séance, les conférenciers ont exploré l'état actuel du parti pris pour le pays d'origine, tant au Canada qu'à l'échelle mondiale, et se sont demandé si le domicile des titres continue d'influer sur la façon dont les investisseurs institutionnels allouent les capitaux aux actifs publics, privés et réels.

Atelier B – Intégrer le changement climatique dans les pratiques de gestion des risques

Présentation de diapositives

Conférenciers : Lisa Eichler, coresponsable, solutions climatiques et ESG, Ortec Finance; Adam Goehner, gestionnaire principal, stratégie et risque ESG, British Columbia Investment Corporation (BCI)

Modératrice : Katharine Preston, vice-présidente, investissement durable, OMERS

Le risque climatique a été de plus en plus sur le radar des participants au marché ces dernières années, à la fois en raison de la gravité de ses impacts potentiels et de l'évolution des exigences réglementaires. Le groupe d'experts du secteur a discuté de différentes approches pour aborder le risque climatique en mettant l'accent sur la mise en œuvre, y compris des sujets sur l'intégration des considérations de risque climatique dans le processus de prise de décisions d'investissement, l'évaluation des risques dans un cadre fondé sur des scénarios, l'utilisation de l'empreinte carbone pour évaluer le risque climatique, le paysage actuel des données disponibles liées au climat, les considérations pour les fonds de différentes tailles, et plus encore.

Atelier C – Nouvelles tendances en matière de solutions de décumul

Présentation de diapositives

Conférenciers : Pat Leo, vice-président, solutions de retraite, Purpose Investments; Farzan Qureshi, stratège principal, Blackrock; Alex Mazer, cofondateur et codirecteur général, Common Wealth

Modérateur : Martin Bélanger, directeur, investissements, Western University

Le lauréat du prix Nobel Bill Sharpe a dit un jour que le décumul est la facette la plus surnoise de la finance. Les solutions qui sont flexibles et peuvent contribuer aux objectifs de legs ont tendance à ne pas offrir les garanties de revenu qui sont cruciales pour atténuer le risque de longévité, tandis que les solutions avec un revenu garanti ont tendance à être inflexibles. Heureusement, l'industrie a mis au point des solutions qui visent à fournir un revenu à vie, mais avec certaines caractéristiques de flexibilité et des possibilités de legs. Un groupe d'experts de l'industrie a discuté des récentes innovations dans le domaine du décumul, notamment le Purpose Investments Longevity Fund, BlackRock LifePath Paycheck et une solution de revenu garanti à vie développée conjointement par Common Wealth et Brookfield Annuity.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Atelier D – Investir dans les terres agricoles

Présentation de diapositives

Conférencière : Joelle Faulkner, fondatrice et PDG, Area One Farms

Modérateur : Sean Kulik, directeur général, Investissements, Fiducie du Nunavut

Joelle a présenté une introduction à la classe d'actifs et a discuté des nombreuses approches d'investissement dans ce secteur et de la variété des caractéristiques favorables qu'offrent les terres agricoles, notamment la diversification, la corrélation avec l'inflation, le rendement en espèces et les caractéristiques ESG.

Séance plénière n°2 – L'obsession insatiable du court terme et la ludification des marchés boursiers : Est-ce important pour les investisseurs sérieux? Investors?

Présentation de diapositives

Conférencier : Stuart Dunbar, associé, Baillie Gifford

Modérateur : Ryan Bradley, responsable principal des investissements, gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

« L'innovation » financière et le commerce en ligne par les investisseurs particuliers occupent une fois de plus le devant de la scène. Ceux qui considèrent les marchés financiers comme un simple lieu de jeu font les gros titres et provoquent une énorme volatilité dans le prix de certains actifs sans aucune justification sérieuse. Cela n'a presque rien à voir avec l'activité fondamentale (et socialement utile) d'allocation de capital pour la création de richesse réelle. Alors, qu'est-ce que cela signifie pour les investisseurs sérieux? Stuart a fait valoir que si une telle activité peut avoir certaines conséquences dans le monde réel, c'est un jeu auquel nous pouvons simplement choisir de ne pas jouer.

Séance plénière n°3 – Se connecter à ce qui compte

Conférencier : Neil Cunningham, président et chef de la direction, Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP)

Modérateur : Sean Hewitt, PDG, TTC Pension Plan et vice-président de la PIAC

Dans le cadre d'une conversation amicale avec le chef de la direction, Neil a discuté du parcours de PSP au cours des deux dernières décennies et a partagé ses points de vue sur les sujets suivants :

- L'importance des pensions du secteur public au Canada et la nouvelle possibilité de création de valeur à long terme.

- L'évolution de l'approche d'Investissements PSP en matière d'ESG, d'équité, d'inclusion et de diversité et de changement climatique.
- L'héritage de la COVID-19 dans le façonnement de nouvelles occasions de marché pour les investisseurs à long terme et leur nouveau rôle pour rendre le capitalisme plus équitable, durable et inclusif.

Atelier E – Solutions pour la transition vers la carboneutralité

Présentation de diapositives

Conférenciers : Kenneth MacKinnon, cofondateur et associé directeur, MKB & Co; Liam O'Sullivan, directeur, coresponsable de la gestion du portefeuille des clients, RP Investment Advisors LP; Jennifer Martin, vice-présidente, actions mondiales, T. Rowe Price.

Modérateur : Martin Bélanger, directeur, investissements, Université Western

Alors que les promoteurs de régimes se fixent des objectifs pour réduire leur empreinte carbone et atteindre des émissions de carboneutralité, ils auront besoin de solutions de placement qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs en matière de changements climatiques, tout en générant des rendements ajustés au risque qui soient compétitifs. Au cours de cette séance, un groupe de gestionnaires d'actifs à revenu fixe, d'actions de sociétés ouvertes et sur le marché privé a expliqué la philosophie d'investissement et le processus de construction de portefeuille qui sous-tendent le développement de certaines de ces solutions de placement innovantes. Ils ont également passé en revue les défis et les possibilités qui accompagnent l'élaboration de solutions de placement visant à atteindre ce double objectif.

Atelier F – Un aperçu complet de la couverture de devises d'un point de vue canadien

Présentation de diapositives

Conférencier : Dori Levanoni, associé, investissements, chef des stratégies d'investissement, First Quadrant

Modérateur : Chad King, gestionnaire du risque d'investissement, Nova Scotia Pension Services Corporation

Les sujets abordés comprennent les ratios de couverture optimaux, des approches plus granulaires pour gérer le risque de change ainsi que des considérations de mise en œuvre et opérationnelles.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Atelier G – Construire des portefeuilles à rendement absolu

Présentation de diapositives

Conférenciers : Cara Lafond, directrice générale, stratège multi-actifs et gestionnaire de portefeuille, Wellington Management; Chris Solarz, directeur général, Cliffwater LLC.

Modérateur : Darin Eddy, directeur des marchés publics, Halifax Regional Municipality Pension Plan

Les faibles rendements prospectifs prévus continuent de susciter l'intérêt pour l'utilisation de stratégies de rendement absolu, à la fois pour générer des rendements améliorés et pour atténuer les risques globaux du portefeuille. Cependant, étant donné l'hétérogénéité des approches disponibles, comment un allocateur conçoit-il et aborde-t-il la diligence raisonnable dans la construction de ces portefeuilles? Cette séance visait à rafraîchir les connaissances sur le « pourquoi » des instruments à rendement absolu étant donné l'environnement actuel des marchés financiers et abordait les considérations clés de la construction d'un portefeuille à rendement absolu et les défis liés à la mise en œuvre et au suivi.

Atelier H – L'utilisation de l'effet de levier au niveau du plan

Présentation de diapositives

Conférencier : Brett Pacific, directeur général principal, chef des produits dérivés et des stratégies quantitatives, Sun Life

Modérateur : Daniel Dine, gestionnaire de portefeuille - stratégie d'investissement, Vestcor Investment Management

L'effet de levier en tant qu'outil de portefeuille continue de susciter l'intérêt des allocateurs comme moyen d'améliorer les rendements ajustés au risque dans le contexte du passif de leur régime. En plus d'expliquer certains des avantages de l'effet de levier, cette séance s'est penchée sur les défis et les considérations importants de la mise en œuvre qui doivent être pris en compte pour assurer une utilisation efficace de l'effet de levier. Les sujets abordés comprenaient les outils disponibles pour instancier l'effet de levier, les facteurs de gouvernance et les points de vue nuancés sur les éléments clés de la diligence raisonnable dans la sélection des partenaires.

Séance plénière de clôture – Incidence des investissements dans le cadre d'une reprise après une pandémie

Présentation de diapositives

Conférenciers : Julianna Spiropoulos, associée, responsable de la stratégie d'investissement, Investment & Risk Practice, LifeWorks; Catherine LeGraw, stratège en gestion de portefeuille, GMO

Modérateur : Dan Hudgin, gestionnaire, investissements des retraites, Emera

Chaque décennie semble avoir ses propres thèmes d'investissement et ses moteurs séculaires qui sous-tendent la génération de rendement et le risque. En 2021, on a pu constater le début et l'arrêt d'une rotation des investissements (c'est-à-dire la transposition de la croissance en valeur et l'augmentation des taux d'intérêt), et 2020 a été témoin de pivots majeurs dans la politique macroéconomique, en plein cœur de la pandémie, qui auront des répercussions à moyen et long terme. Quels sont les thèmes susceptibles d'être importants au cours de la décennie, et comment les allocateurs se positionnent-ils pour cela? S'agit-il enfin de la décennie où le portefeuille politique traditionnel 60/40 ne tiendra pas ses promesses?

Président de la conférence printanière : Darin Eddy

Comité de planification des conférences : Martin Bélanger, Ryan Bradley, Dan Goguen, Dan Hudgin, Chad King et Ying Wu.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

CONFÉRENCE VIRTUELLE SUR LES QUESTIONS FISCALES DE LA PIAC

Le 10 novembre 2022

La conférence tenue à l'automne a été suivie par 42 membres.

Discours d'ouverture et forum des membres

Melania Paraschiv, directrice, fiscalité, Ivanhoé Cambridge et présidente du Groupe de travail responsable des questions fiscales de la PIAC, a fait le point sur ses activités, notamment sur le flux constant de webinaires portant sur des sujets d'actualité au cours de l'année écoulée et sur ce qu'il faut attendre du contenu éducatif en 2022. Au cours du forum des membres, les participants ont discuté des sujets qui les préoccupent et ont participé à un sondage des délégués pour aider à orienter le développement des outils et des ressources de la PIAC pour les professionnels de la fiscalité des pensions.

Environnement fiscal actuel et tendances du marché pour l'investissement institutionnel dans le secteur immobilier commercial au Royaume-Uni et en Europe

Conférenciers : Elizabeth Bradley, Global Practice Group Leader - Tax, Employee Benefits and Private Client; et Paul Williams, directeur adjoint, Bryan Cave Leighton Paisner LLP

Modérateur : Nima Nouri, vice-président, fiscalité, Oxford Properties Group (Londres, Royaume-Uni)

Les présentateurs ont exposé les principaux problèmes auxquels sont confrontés les investissements institutionnels dans le secteur immobilier commercial au Royaume-Uni, ainsi que le contexte européen/mondial plus large. Les investisseurs au Royaume-Uni sont confrontés à l'intervention du Royaume-Uni dans le cadre des meilleures pratiques environnementales (MPE), ainsi qu'à une base d'imposition de plus en plus large, le Trésor britannique cherchant à obtenir plus d'argent des investissements dans le secteur immobilier britannique. Les investisseurs réagissent de plusieurs manières, notamment en se tournant vers des instruments d'investissement fiscalement avantageux. L'environnement fiscal plus large se caractérise par des efforts internationaux croissants pour prévenir l'évasion fiscale, ce qui amène les investisseurs à se concentrer davantage sur les modalités de leurs dispositions.

Ce qu'il faut savoir sur l'ECI lorsqu'on investit aux États-Unis

Présentation de diapositives

Conférencier : Peter Keenan, partenaire, Tory's

Modératrice : Mimi Duong, membre de la PIAC

Les investisseurs canadiens cherchent habituellement à éviter une exposition directe à l'impôt fédéral américain sur le revenu net et aux obligations connexes de production de déclarations de revenus aux États-Unis en ce qui concerne le « revenu effectivement lié », généralement appelé « ECI » (en anglais, « effectively connected income »). Cette séance a porté sur les sources potentielles d'ECI provenant d'investissements dans des fonds de placement privés, des fonds de capital-risque, des fonds de couverture et d'autres fonds d'investissement privés qui investissent aux États-Unis et sur la façon dont les investisseurs et les promoteurs de fonds répartissent le risque en ce qui a trait aux enjeux d'ECI.

Présentation des nouvelles règles de l'impôt minimum global – Comment les fonds de pension doivent-ils s'y retrouver dans le nouveau paysage fiscal?

Présentation de diapositives

Conférenciers : Barbara Angus, associée principale et chef, politique fiscale mondiale; Matthew Mealey, chef, contenu global et innovation, International Tax & Transaction Services; et Sara Yamotahari, chef, fonds souverain et caisses de retraite – questions fiscales, Ernst & Young

Modératrice : Melania Paraschiv, directrice, fiscalité, Ivanhoé Cambridge

Cette séance portait sur les propositions du pilier 2 des meilleures pratiques environnementales (MPE) 2.0 de l'OCDE concernant l'impôt minimum, y compris le GloBE et la règle de l'assujettissement à l'impôt. La séance abordait les dernières données sur le champ d'application et le calendrier dans différents pays, en mettant l'accent sur les questions pour les fonds de pension canadiens au niveau du fonds, de la société de portefeuille et de l'investissement de portefeuille.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

WEBINAIRES

La PIAC a organisé neuf webinaires auxquels ont participé 381 membres.

Mise à jour des formulaires fiscaux américains pour les Canadiens

Le 23 septembre 2021

Conférenciers : Kevin Colan, avocat-conseil, fiscalité, Paul Weiss, Rifkind, Wharton & Garrison et Jennifer Lee, associée, fiscalité, Osler, Hoskin & Harkin

Modératrice : Maya Loutfi, conseillère fiscale, Hydro-Québec

Ce webinaire a permis de faire le point sur l'état d'avancement de la nouvelle loi de réforme fiscale américaine et de donner un aperçu des changements, en mettant l'accent sur les aspects pertinents pour les investisseurs et les entreprises canadiennes.

Le budget 2021 et son impact sur l'investissement des fonds de pension – La nouvelle « règle des 30 % ».

Le 26 août 2021

Conférencières : Carla Hannemann, associée, services fiscaux, fusions et acquisitions et Yulia Alexandrina, gestionnaire principale, services fiscaux, fusions et acquisitions, KPMG

Modératrice : Antonietta Cicerone, contrôleur et chef des finances, CN Investment Division

Le budget 2021 comprend plusieurs propositions fiscales importantes, notamment des limitations de déductibilité des intérêts, des mesures anti-hybrides et des règles de divulgation obligatoire. Cette présentation s'est concentrée sur les limitations de déductibilité des intérêts et leur impact sur l'investissement par les pensions (y compris la façon dont ces règles peuvent recouper la « règle des 30 % » qui s'applique à de nombreuses pensions). Les principaux points à retenir en ce qui concerne les propositions de mesures anti-hybrides et de divulgation obligatoire ont été examinés.

Guide de la PIAC sur les ressources offertes en ligne

Le 21 juillet 2021

Conférenciers : Lisa Jankov, trésorière adjointe, Générale électrique du Canada Inc. et Peter Waite, directeur général, PIAC

Explorez le site Web de la PIAC et apprenez comment accéder à la mine d'information et de ressources que vous ne connaissez peut-être pas :

- Comment tirer le meilleur parti du sondage annuel sur les actifs et les rendements
- Trouver des contacts pertinents parmi les 850 professionnels de la retraite à l'aide de l'annuaire des membres

- Explorer l'éventail de ressources, y compris des documents de recherche, des webinaires, des documents de conférence, des enquêtes et bien plus encore dans des domaines allant des alternatives à la gestion des risques, de l'investissement responsable aux régimes à cotisations définies et à la fiscalité
- Poser des questions à plus de 850 membres de la PIAC en utilisant le forum des membres
- Avoir accès aux événements organisés dans tout le pays, y compris les webinaires, les conférences et les déjeuners régionaux
- Articles importants du bulletin trimestriel
- Défense des intérêts et soumissions au gouvernement sur une grande variété de sujets, y compris la réforme de la solvabilité
- Composition des comités et des conseils d'administration et les différentes façons de s'impliquer et d'apprendre des pairs
- Mise à jour de son profil et de l'information sur le fonds

La gouvernance des risques d'investissement en action

Le 14 mai 2021

Conférenciers : Francesco Faiola, directeur exécutif, gestionnaire national pour le Canada et chef de la couverture canadienne des SP, MSCI, Marlene Puffer, présidente-directrice générale, Division des investissements du CN et Ying Wu, gestionnaire des risques, chef de la conformité, Vestcor Inc.

Modérateur : Rob Field, vice-président, partenariats avec les clients, relations avec les entreprises et les investisseurs, BCI

Alors qu'une bonne gouvernance des risques d'investissement est depuis longtemps un pilier essentiel des pratiques prudentes en matière de placements des caisses de retraite, la situation de la COVID a illustré davantage le rôle essentiel qu'elle joue pour garantir que les fiduciaires sont en mesure de fournir des prestations de retraite malgré les défis inattendus auxquels ils seront confrontés. La mise en place d'une solide base de gouvernance des risques permet aux investisseurs de se préparer à certains défis connus, comme une correction du marché à la fin d'un long cycle de croissance, tout en établissant la discipline nécessaire pour rechercher les risques émergents à l'horizon et s'adapter rapidement lorsque de nouveaux risques apparaissent. Un groupe de praticiens de l'investissement et du risque ont mis en commun leurs connaissances sur les pratiques exemplaires en matière de risque d'investissement, ainsi que les principales leçons tirées de la COVID, et abordent certaines tendances émergentes en matière de risque.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Calcul du remboursement de la TPS/TVH pour l'IFDP

Le 13 mai 2021

Conférencière : Seema Agnihotri, gestionnaire principale, KPMG

Modératrice : Tracy Ng, gestionnaire principale de la fiscalité, Ontario Power Generation

À point nommé pour la saison de conformité de juin, KPMG a amené les membres à faire l'expérience des calculs complexes des pensions, y compris les ajustements de l'employeur et les remboursements et les redressements requis par les institutions financières cotées en bourse. KPMG a fait une démonstration du calcul global et a discuté des pièges et des écueils ainsi que des occasions qui se présentaient.

Introduction et conseils pour remplir le sondage sur les actifs et les rendements

Le 19 avril 2021

Conférencier : Sean Kulik, président, groupe de travail du sondage sur les actifs et les rendements de la PIAC

Apprenez à saisir les données nécessaires pour remplir le sondage annuel sur les actifs et les rendements et découvrez les nouveaux points importants qui ont été ajoutés cette année pour le rendre plus complet et plus actuel.

Données et analyses de l'indice EDHECinfra : comparez vos performances, comprenez les risques de vos investissements en infrastructure

Le 30 mars 2021

Conférencier : Adrien La Greca, directeur principal des ventes, EDHECinfra

Modérateur : Dan Goguen, vice-président, marchés privés, Vestcor Inc.

Cette présentation donnait un aperçu de l'approche d'EDHECinfra : comment répondent-ils aux défis des investisseurs en matière de mesure de la catégorie d'actifs, quels sont leurs processus de collecte de données et leurs méthodologies de calcul des indices?

Les propriétaires d'actifs font-ils bien leur travail avec leurs gestionnaires d'actifs externes à l'ère de l'investissement responsable?

Le 26 janvier 2021

Conférencier : Robert Eccles, conseiller principal, Boston Consulting Group

Modératrice : Anne-Marie Monette, directrice principale, investissement responsable, PSP

La montée de l'investissement responsable remodèle la relation et le dialogue entre les propriétaires d'actifs et les gestionnaires d'actifs. Dans un environnement où les performances financières à court terme doivent de plus en plus être conciliées avec les résultats d'investissement à long terme, les propriétaires d'actifs fixent-ils les bonnes attentes? Ce webinaire propose un dialogue engagé avec une autorité de premier plan sur l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'allocation des ressources par les investisseurs.

Valeur et croissance

Le 20 janvier 2021

Conférenciers : Clifford Asness, directeur général et fondateur, AQR Capital Management, Tony Coniaris, associé, coprésident et gestionnaire de portefeuille, Harris Associates et David Levanson, analyste de recherche, gestionnaire principal de portefeuille, directeur général exécutif, Sands Capital

Modérateur : Graeme Hay, chef des investissements, TRAF

Est-il judicieux de maintenir une inclinaison vers la valeur dans un portefeuille d'actions? Traditionnellement, les investisseurs institutionnels ont cherché à diversifier les styles de leur portefeuille d'actions et, dans certains cas, se sont retrouvés avec une tendance aux stratégies axées sur la valeur. Bien que tout style puisse sous-performer pendant un certain temps, les placements axés sur la valeur ont connu une période de sous-performance excessivement longue, ce qui a amené de nombreux investisseurs à réexaminer leur allocation d'actions. L'écart de performance entre l'investissement axé sur la valeur et l'investissement axé sur la croissance n'a fait que se creuser en 2020. Ce webinaire examine si l'investissement axé sur la valeur est désuet ou si la diversification des styles de placement sera encore un choix sensé dans les années à venir.

CÉLÉBRER L'EXCELLENCE

Les objectifs de la PIAC n'auraient guère été atteints sans le dévouement et l'implication de ses bénévoles.

Les individus qui siègent aux comités de la PIAC, organisent des programmes de conférence, parlent à l'occasion de webinaires et de conférences, préparent les présentations destinées au gouvernement et qui, bien sûr, siègent au Conseil d'administration ont démontré une générosité sans égal et le travail qu'ils ont accompli pour l'association a profité à tous les membres.

Conséquemment, la PIAC récompense la loyauté et l'application des bénévoles et plus particulièrement de ceux qui se sont surpassés pour permettre à la PIAC d'atteindre ses objectifs, qui sont vus par leurs semblables comme des exemples et grâce à qui la perception du public et de l'industrie envers la PIAC reste positive.



PRIX CHUCK HARVIE POUR SERVICES DISTINGUÉS

Présenté à Julie Cays

La PIAC a remis le Prix Chuck Harvie pour services distingués à Julie Cays lors de son AGA virtuelle du 28 mai. La carrière de Julie l'a menée de la CIBC

au HOOPP, puis aux CAAT, où elle a récemment pris sa retraite de son poste de chef des placements. Julie a un long parcours en tant que membre, bénévole et participante à des conférences. Elle a participé activement à pratiquement tous les comités de la PIAC au fil des ans. Julie a également effectué deux mandats au sein du Conseil d'administration de 2007 à 2013, en gravissant les échelons des postes de direction, en présidant le Comité de la vérification et des finances, la séance de planification tactique et le Comité de gouvernance et des candidatures. Le Prix Chuck Harvie pour services distingués est le plus prestigieux de la PIAC. Ce prix est, au moment de leur retraite, remis aux membres qui, au cours de leur carrière, ont contribué de façon significative à la PIAC ainsi qu'à la gestion des régimes de retraite. Julie a bien mérité cet honneur. Ce prix n'est qu'un petit témoignage de la façon dont elle a inspiré et encadré les autres et guidé l'orientation de la PIAC tout au long de sa carrière.



PRIX TERRY STAPLES REMIS AU BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

Présenté à Sean Kulik

Au terme de l'examen d'une liste de plus de 100 bénévoles dévoués, l'engagement exceptionnel de Sean Kulik au cours des dernières années a fait de lui un choix évident pour ce prix. De sa propre initiative, Sean, qui est directeur général, Investissements, à la Fiducie du Nunavut, a été le fer de lance d'une refonte complète

du sondage annuel sur les actifs et les rendements, ce qui a permis d'améliorer considérablement son exactitude, son utilité et son exhaustivité. Il a organisé une série de webinaires pour montrer aux membres comment saisir les données pour le nouveau sondage, a organisé un webinaire sur les GIPS du CFA Institute pour en assurer la cohérence et a créé un nouveau tableau de bord et un webinaire d'accompagnement pour aider les membres à analyser et à présenter les données de la PIAC. Il rédige également des résumés approfondis expliquant les principaux points à retenir chaque année. Tout en dirigeant le groupe de travail du sondage sur les actifs et les rendements, il a également rejoint le Comité des services aux membres où il a rédigé un rapport sur les résultats du sondage 2020 sur les gestionnaires externes. Il est également membre du groupe de travail responsable des investissements alternatifs, où il continue à organiser des webinaires et des séances de conférence. Le Prix Terry Staples est décerné chaque année à un bénévole nommé par ses homologues et recommandé au Conseil d'administration par le Comité de gouvernance et des candidatures comme étant un bénévole exceptionnel. Merci, Sean, de votre précieuse contribution!

RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES ANTÉRIEUR

Prix Chuck Harvie

2020	Brenda King	2009	Robert Bertram
2019	Russ Hiscock	2008	Gretchen Van Riesen
2018	Barbara Miazga, Brenda McInnes	2005	Harry Gibbs, Peter Hellyer
2015	Roger Robineau	2004	Don Walcot
2014	Emilian Groch, Doug Pearce	2002	David French, Ian McKinnon
2011	Claire Kyle		
2010	Rick Abbott		

RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES ANTÉRIEUR

Prix Terry Staples

2020	Michael Keenan	2010	Mary Spurr
2019	Rob Field	2009	Emilian Groch
2018	Roman Kosarenko	2008	Terri Troy
2017	Algis Janusauskas	2007	Gretchen Van Riesen
2016	Martin Bélanger	2006	Barb Miazga
2015	Michelle Peshko	2005	John Denham
2014	Stephanie Lachance	2004	Pierre Drolet
2013	Tom Palameta	2003	Roger Robineau
2012	Meyer Aaron	2002	Lynn Clark
2011	Robert Hall		

COMITÉ DE LA VÉRIFICATION ET DES FINANCES



Gemma Gillis
IMCO
PRÉSIDENTE

MEMBRES
Dave Lawson
TELUS
Francois Quinty
VIA RAIL
Grace Wong
CANADA POST

OBJECTIFS

- Recommander au Conseil d'administration la nomination de vérificateurs externes;
- Revoir le mode de calcul et le montant des honoraires des vérificateurs externes;
- Revoir le projet d'états financiers vérifiés et en discuter avec le directeur général et le vérificateur afin d'obtenir l'assurance raisonnable que :
 - les états financiers présentent fidèlement tous les éléments importants, conformément aux principes comptables généralement reconnus,
 - le choix de conventions comptables est approprié,
 - la fonction de vérification externe a été réalisée efficacement et que toutes les questions sur lesquelles les vérificateurs externes souhaitent que le Conseil d'administration se penche ont reçu l'attention adéquate;
- Soumettre le projet d'états financiers vérifiés au Conseil d'administration pour examen et approbation;
- Obtenir l'assurance raisonnable d'Association & Events Management International (la « Société de gestion ») et du vérificateur que la Société de gestion dispose de systèmes de vérification interne appropriés et que ces systèmes fonctionnent efficacement pour assurer la conformité avec les exigences juridiques et réglementaires, ainsi qu'avec les politiques financières de la PIAC;
- Examiner le projet de budget annuel d'exploitation de la PIAC et recommander son approbation par le Conseil d'administration;
- Surveiller les résultats financiers intérimaires relatifs à la santé financière de la PIAC préparés par la Société de gestion et fournir les informations et les commentaires appropriés au Conseil d'administration;
- Formuler des recommandations au Conseil d'administration quant aux politiques financières et revoir annuellement la politique de réserves financières ainsi que la politique d'activités bancaires et d'investissement;
- Surveiller la taille de l'excédent et des réserves de la PIAC;

- Revoir les éléments exceptionnels qui ont été approuvés aux budgets des conférences par le président du Comité des services aux membres;
- Choisir et réviser les fonds d'investissement;
- Enquêter sur toutes autres questions à la demande du Conseil d'administration.

En 2021, le budget annuel d'exploitation devait générer un excédent de 5 810 \$. Comme en 2020, il n'a pas été possible d'organiser des conférences en personne, le coût de deux conférences virtuelles et d'une nouvelle approche de tarification a été inclus dans le budget de 2021. Il en résulte un excédent de 19 847 \$ pour l'année, soit 14 037 \$ de plus que l'excédent prévu au budget. L'excédent plus élevé que prévu est le résultat de revenus de cotisations des membres et de conférences légèrement plus élevés que ceux escomptés, ainsi que des économies sur plusieurs coûts administratifs qui étaient inférieurs au budget. Ceci est, en partie, le reflet d'un mode d'exploitation plus numérique pendant la pandémie. Il convient de noter que la PIAC a dû radier un dépôt partiel provenant de l'annulation de la conférence du printemps 2020. Le Comité de la vérification et des finances (le Comité) a déterminé que la meilleure façon de procéder était de refléter cela dans les finances de 2021.

En 2021, le Comité a procédé à un examen des vérificateurs aux fins de bonne gouvernance en raison du moment de la dernière DP de vérificateurs. Par suite de la diligence raisonnable de la DP, le Comité a recommandé au Conseil d'administration le renouvellement du mandat de nos vérificateurs actuels. En ce qui concerne la vérification annuelle, le Comité a rencontré deux fois nos auditeurs pour examiner le processus et les résultats. Nous sommes ravis d'avoir une fois de plus reçu une opinion d'audit sans réserve.

La politique sur les réserves financières de la PIAC exige que nous maintenions une réserve pour couvrir les dépenses d'exploitation annuelles de base et les imprévus potentiels. En 2021, le Comité a examiné et recommandé des mises à jour de la politique au Conseil d'administration pour approbation. La politique de ratio de réserve a été énoncée comme un minimum de 75 % et un maximum de 125 % du budget de l'année suivante, calculé annuellement. Le comité a recommandé au Conseil d'administration que le montant requis pour le fonds d'administration soit modifié, passant d'un calcul à un montant fixe (400 000 \$). L'utilisation d'un montant fixe simplifie le processus tout en garantissant qu'il y a suffisamment de fonds dans la réserve pour couvrir les dépenses de base pendant une année complète. Ce changement a été approuvé par la suite par le Conseil d'administration. Au 31 décembre 2021, le fonds d'administration était de 471 423 \$, donc la réserve pour l'exercice 2022 est conforme à la politique.

Le budget approuvé pour 2022 présente un excédent prévu de 9 670 \$. Cela reflète une légère augmentation des cotisations des membres et l'espoir que la PIAC tiendra une conférence virtuelle et deux conférences en personne et reviendra à un monde post-covid et moins numérique.

La page suivante contient un extrait des états financiers vérifiés de la PIAC. Les états financiers complets sont disponibles sur le site Internet de la PIAC.

ÉTAT FINANCIER

BILAN	AU 31 DECEMBRE, 2021	
	2021	2020
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Encaisse	36,723 \$	51,895 \$
Placements à court terme	337,781	306,839
Comptes débiteurs	2,293	60
Remboursement de taxes	16,527	22,884
Frais payés d'avance	89,000	87,000
	482,324	468,678
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Créiteur et charges payées	9,650	15,852
Revenus reportés	1,250	1,250
	10,900	17,102
ACTIFS NETS		
Fonds général d'exploitation	471,422	451,576
	482,324	468,678
ÉTATS DES REVENUS, DÉPENSES	AU 31 DECEMBER, 2021	
	2021	2020
PRODUITS		
Cotisations des membres	426,950 \$	398,240 \$
Frais d'inscription reçue pour la conférence du printemps	35,000	--
Frais d'inscription reçue pour la conférence de l'automne	32,250	--
Frais d'inscription reçus pour le séminaire	5,125	--
Intérêts créditeurs	945	2,261
	500,270	400,501
EXPENSES		
Service de gestion	271,780	267,500
Conférence du printemps	47,450	20,693
Conférence de l'automne	47,450	18,372
Forum sur la fiscalisation	18,000	13,648
Conseils régionaux et webinaires	1,400	1,400
Frais bancaires et cartes de crédit	9,799	8,251
Vérification et affaires juridiques	7,120	7,000
La technologie	16,843	45,812
Conseil et comités	35,366	30,629
Assurances	2,361	2,193
Bureau et administration	22,853	27,829
	480,422	443,327
(Déficit)/Excédent des produits sur les charges au cours de l'exercice	19,848	(42,826)

CONSEILS D'ADMINISTRATION



Asif Haque
CAAT PENSION PLAN



SECRÉTAIRE/TRÉSORIER

Gemma Gillis
IMCO



Susan Golyak
BCI



VICE-PRÉSIDENT

Graeme Hay
TEACHERS' RETIREMENT
ALLOWANCES FUND



PRÉSIDENTE

Sean Hewitt
TORONTO TRANSIT
COMMISSION



Roman Kosarenko
GEORGE WESTON LTD.



Dave Lawson
TELUS



Katharine Preston
OMERS



François Quinty
VIA RAIL



Cheryl Shea
CANADIAN PACIFIC
RAILWAY COMPANY



PRÉSIDENT SORTANT

Natasha Trainor
NAV CANADA



Grace Wong
CANADA POST

PRÉSIDENT(E)S DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2021 Natasha Trainor
2020 Simon Fréchet
2019 Deanne Allen
2018 Brenda King
2017 Kevin Fahey
2016 Lisa Jankov
2015 Dan Goguen
2014 Michael Keenan
2013 Brenda McInnes
2012 Julie Cays
2011 Barbara Miazga
2010 Algis Janusauskas
2009 Gayle McDade
2008 Roger Robineau
2007 Terri Troy
2006 Pierre Drolet

2005 Gretchen Van Riesen
2004 Rick Abbott
2003 Tom Gunn
2002 Claire O. Kyle
2001 Rudy R. Dabideen
2000 Donald T. Walcot
1999 Douglas G. Pearce
1998 Neil A. Jacoby
1997 Robert G. Bertram
1996 Russell J. Hiscock
1995 Robert L. Sillcox
1993-94 David A. French
1992 Charles Dillingham
1991 Peter Hellyer
1990 Phil Jenkinson
1989 Ian McKinnon

1988 Watson Ogilvie
1987 Roger Porretti
1986 Watson Ogilvie
1985 Roger Fisher
1984 Dennis Beggs
1983 Wilson Barbour
1982 Chuck A. Harvie
1981 Wilson Barbour
1980 David MacMahon
1978-79 Terrance Staples
1977 Dennis McGee



Association canadienne des
gestionnaires de caisses de retraite

Pension Investment
Association of Canada

PIAC est la voix nationale des caisses de retraites Canadiennes depuis 1977. Les professionnels chevronnés en matière de placement engagés par les membres de PIAC sont chargés de surveiller et de gérer un actif de plus de 2,5 billions \$ pour le compte de millions de Canadiens. PIAC a pour mission de promouvoir, dans l'intérêt des promoteurs et des bénéficiaires de régimes de retraite, des pratiques d'investissement et de gouvernance saines.



**Peter
Waite**

Directeur général
pwaite@
piacweb.org



**Faith
Featherstone**

Chef de service,
administration
ffeatherstone
@piacweb.org



**Chris
Dawkins**

Chef de services,
services aux
membres
cdawkins@
piacweb.org



**Maki
Klotz**

Adjointe
administrative
mklotz@
piacweb.org



**Wil
Degast**

Coordinateur des
technologies de
l'information (IT)
wdegast@
piacweb.org

PIAC | BUREAU

20, Rue Carlton, Bureau 123 | Toronto, Ontario M5B 2H5

Tél : 416.640.0264 | Téléc : 416.585.3005

www.piacweb.org